

Appel à candidatures pour la mise à disposition sous commodat de carrière de parcelles agricoles situées dans la Réserve naturelle domaniale « Fond du Pucet et Trihe des Vignes » à Fléron

Le Département de la Nature et des forêts lance un appel à candidature pour la mise à disposition de **2 lots** de parcelles agricoles situées dans la Réserve naturelle domaniale « Fond du Pucet et Trihe des Vignes » à Fléron via le cahier des charges **RW-AFA-2026/COM048**.

La mise à disposition se fera via un **commodat de carrière**.

Le cahier des charges est consultable sur le site internet de l'Agence du foncier agricole wallon : <https://agencedufoncieragricole.wallonie.be/>. Un exemplaire peut être obtenu en adressant un mail à agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be.

Les parcelles concernées, propriétés de la Région wallonne et gérées par le DNF, sont reprises dans le tableau ci-dessous :

LOT	Division	Commune	Rue ou lieu-dit	Contenances			Cadastré (section et numéro)	Nature	Région agricole	
				Ha	a	ca				
1	Magnée	Fléron			61	00	B 292/pie	Prairie	Herbagère (Liège)	
							B293/pie			
							B 294A			
	Romsée	Fléron			3	79	00	B 656/pie	Prairie	Herbagère (Liège)
								B 657/pie		
								B 658		
								B 659/pie		
								B 660/pie		
								B 661/pie		
								B 671A		
B 671B										
						B 672				
2	Fléron	Fléron		1	47	00	B 243B	Prairie	Herbagère (Liège)	

Modalités de soumission

Toute personne intéressée par la mise en location d'un ou plusieurs des lots proposés peut remettre sa candidature. Un modèle de soumission est disponible en annexe 3 du cahier des charges.

Le soumissionnaire remet une candidature distincte pour chaque lot pour lequel il se porte candidat. Toute soumission pour lots groupés est écartée.

Les soumissions sont transmises comme suit :

1° soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom de **la Région wallonne (SPW-ARNE) – Agence du foncier agricole wallon, sise au 7 Avenue Prince de Liège à 5100 Namur (Jambes), à l’attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur**. Le pli contient une ou plusieurs enveloppe(s) scellée(s), portant la mention : « **soumission pour la mise à disposition sous commodat de carrière du lot n°... du cahier des charges RW-AFA-2026/COM048** » ;

2° soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « **soumission pour la mise à disposition sous commodat de carrière du lot n°... du cahier des charges RW-AFA-2026/COM048** » à la Région wallonne (SPW-ARNE) – Agence du foncier agricole wallon, sise au 7 Avenue Prince de Liège à 5100 Namur (Jambes), à l’attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur, contre accusé de réception ;

3° soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l’adresse agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be (attention, max 10 Mo par mail – si nécessaire, envoyer plusieurs mails par soumission). L’objet du courrier électronique est libellé comme suit : « **soumission pour la mise à disposition sous commodat de carrière du lot n°... du cahier des charges RW-AFA-2026/COM048** ».

Les soumissions sont transmises pour le **5 mai 2026 à 16h au plus tard**. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.